

INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir



Bulletin No 1

Avril 2015

LE NOUVEAU MUNICIPAL PRENDRA SES FONCTIONS AU 1^{ER} JUILLET

Qui est **Joseph Piscitello**, nouveau municipal élu qui entrera en fonction le 1^{er} juillet? Né en 1965 à Pavie en Italie et installé en Suisse dès 1966, il suit un apprentissage d'employé de commerce puis fait évoluer sa carrière dans différentes entreprises jusqu'à l'obtention d'un brevet fédéral d'acheteur, plus spécifiquement dans le milieu pharmaceutique. En 2006, il épouse Nathalie Vez et

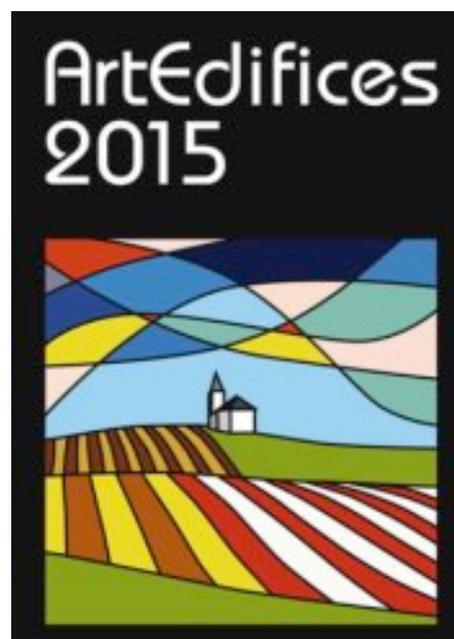


c'est ensemble qu'ils partent faire le tour du monde pendant un an pour leur voyage de noces. Ils ont le plaisir de revenir à trois de leur périple et élisent domicile à Cugy. Après la naissance de leur premier enfant, ils prennent conjointement une grande décision. Afin de voir grandir leur fils, Joseph Piscitello cesse son activité professionnelle. La famille s'agrandit en 2009 puis 2012. C'est au début du mois de janvier de cette année que toute la famille s'établit à Villars-le-Terroir. Passionné de plongée sous-marine, d'histoire et d'astro-physique, il aime

également découvrir les pays à pied. Il a effectué différents trecks, tels que la traversée de la Suisse (Genève-Rorschach), les chemins de St-Jacques de Compostelle, et d'autres à travers le monde, car la famille Piscitello aime voyager et découvrir de nouvelles contrées. Voyager en famille lui permet de faire valoir son sens de l'organisation et de gestionnaire - car il en faut avec trois enfants et un budget à respecter - talents que M. Piscitello se réjouit de mettre au service de notre commune. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction. ■ v.c.

■ v.c.

■ v.c.



lire en page 4

BOULANGERIE FORNEROD

Le 31 octobre 1980, Dominique Fornerod ouvre sa boulangerie à Villars-le-Terroir, Rue de la Pidi 1, avec l'aide de son épouse Danielle. Après leur apprentissage de boulanger-pâtissier, leurs deux fils, Thierry et Jérôme, reprennent avec plaisir le flambeau de leur papa à fin 2014.

Pour ce nouveau cap, les deux frères s'occupent de la production et de la gestion avec l'aide de Dominique qui est un vrai livre de recettes. Les livraisons et les relations publiques sont à la charge du papa et les conjointes respectives, à savoir Danielle, Alexandra et Valérie s'occupent de la vente dans les différents magasins. En effet, l'entreprise familiale gère également des lieux de vente dans les villages voisins de Poliez-le-Grand et Assens.



Ce sont 7 jours sur 7 que vous avez la possibilité de déguster leurs produits tels le taillé à la crème ou aux greubons, les flûtes et depuis peu une nouveauté le « Nutellinod », viennoiserie à base de Nutella. De plus, à Villars-le-Terroir, tous les matins vous pouvez quitter la boulangerie avec un café à l'emporter accompagné d'un croissant pour la modique somme de CHF 3.50. Vous y trouverez également sur commande des plateaux de viande froide ou du mélange à fondue. Dès avril, une dégustation de produits aura lieu tous les mercredis dans chaque point de vente.

Pour toute information, la famille Fornerod se tient à votre disposition par téléphone au 021 881 28 01 ou par e-mail à "boulangeriefornerod@gmail.com". ■ v.c.



Villars-le-Terroir

lu-ve 6h30 - 12h / 16h - 19h
sa 6h30 - 12h15
di 6h30 - 12h

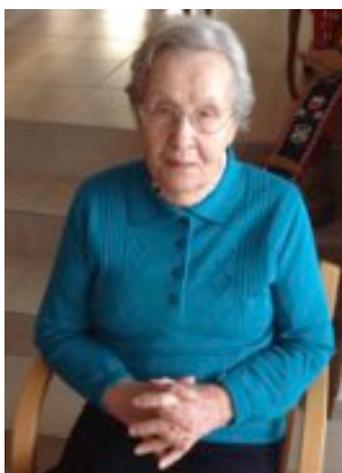
Poliez-le-Grand

lu-ve 6h30 - 19h
sa 6h30 - 12h / 16h - 18h
di 7h - 12h15

Assens

lu-ve 6h30 - 12h15 / 15h - 19h
sa 6h30 - 12h15
di 6h30 - 12h

THÉRÈSE PITTET A FÊTÉ SES 90 ANS



Le dimanche 25 janvier dernier, soit le jour même de son anniversaire, notre Municipalité a été conviée à la fête marquant les nonante ans de Thérèse Pittet.

Née en 1925, dans une famille paysanne, Thérèse Louise Pittet est la 4ème d'une grande fratrie de 12 enfants.

De la ferme familiale sise au sud-est du village, à Pra Richet, elle a gagné... le nord-ouest, au-delà de la Pidi! Pas de grand chamboulement. En apparence du moins, puisque

Eugène, dont elle partagera la vie, exerce le même métier et porte le même patronyme que ses parents. Ainsi, la fille du "Fred à Bastian" est devenue la "Thérèse à l'Eugène". En effet, au vu des nombreuses homonymies de l'époque, il fallait bien trouver une façon de distinguer les Villardiers les uns des autres!

C'est chez son fils Norbert, fraîchement réinstallé à la ferme familiale, qu'entourée de sa famille et d'amis, elle nous a aimablement reçus. A l'évocation de nombreux souvenirs, l'émotion était bien présente dans ses yeux. Souhaitons à Thérèse encore de bons moments auprès de tous les siens. ■ v.c.

*Pour être informé en continu,
rendez-vous sur
www.villars-le-terroir.ch*

LA TAXE AU SAC, UN SUCCÈS!

C'est le 1er janvier 2013 que la couleur des sacs poubelles dans notre Commune ont viré au blanc et vert: "Trier, c'est valoriser". Deux ans après, la Municipalité tient à remercier tous les habitants pour leur participation au bon fonctionnement du système.

Pour rappel, les législations fédérale et cantonale indiquent que l'élimination des déchets doit être entièrement couverte par des taxes. La taxe au sac en finance une partie, le solde est couvert par la taxe de base.

Avec la taxe au sac, chacun paie désormais pour les déchets qu'il produit. Celui qui trie achète moins de sacs par rapport à celui qui n'a pas envie de faire cet acte citoyen. Tant l'effort de tri que le changement d'habitudes lors des achats sont gagnants.

Une partie du prix des sacs poubelles est rétrocédé à la Commune. Il sert principalement à financer le ramassage des ordures ménagères et leur incinération. La taxe au sac a permis de réduire les déchets à la charge de la Commune. Les ordures ménagères ont diminué d'environ 40%. D'une part, la population a augmenté sa volonté de tri, d'autre part les déchets des entreprises sont gérés différemment. Les entreprises peuvent soit mettre en sac taxé, soit opter pour un contrat avec une entreprise privée qui se charge du ramassage et leur facture ce service directement. Dans ce dernier cas, la gestion de ces déchets ne concerne plus la Commune. ■



STAGES D'ÉTÉ DANS L'AGRICULTURE



Tu as entre 14 et 25 ans; tu cherches un travail durant tes vacances pour une période de deux à huit semaines; partager la vie de famille et toucher de l'argent de poche t'intéressent; l'air de la campagne t'attire ? Alors tu es à la bonne adresse...

Agriviva est une association de droit public qui propose aux jeunes, depuis plus de 60 ans, des jobs de vacances sur des exploitations agricoles en Suisse et dans les régions limitrophes.

Les places de stages disponibles sont annoncées sur le site www.agriviva.ch et les jeunes peuvent réserver eux-mêmes un stage dans la famille qui leur convient. ■

RESPECT DES FORÊTS!

Le Service des forêts, de la faune et de la nature rappelle qu'il est strictement interdit de jeter des matériaux étrangers dans l'aire forestière. Cela comprend notamment les déchets de jardin - gazon, herbe ou produits de taille - qui doivent être déposés de manière conforme à la décharge "En Manens". En cas d'infraction, les contrevenants seront dénoncés à la Préfecture. ■

PASSEPORT VACANCES



Le passeport vacances, valable deux semaines en été, offre aux jeunes de la 5ème à la 11ème Harmos (soit nés entre le 01.07.1999 et le 30.06.2006 pour 2015) un grand nombre d'activités proposées par une multitude de passionnés dans les domaines de la santé, de la culture, des loisirs ou des sports. Entreprises privées, services publics, artisans, scientifiques et particuliers invitent les écoliers à découvrir et partager leur univers et leur passion à travers des activités extrêmement diversifiées, ludiques et captivantes.

Les enfants concernés reçoivent de l'Administration communale, en temps voulu, un courrier d'information leur permettant de faire leur choix parmi les activités proposées. Si votre enfant devait ne pas le recevoir, n'hésitez pas à contacter l'Administration communale.

La vente des passeports se fera auprès de cette dernière du 11 mai au 4 juin 2015 et les indécis pourront y consulter le catalogue d'activités.

Nous vous invitons également à visiter le site internet www.apvrl.ch. ■





CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à

- Tiago Ballesteros
- Bourdilloud Julien
- Bovy Théo
- Bürgin Cléa
- Durand Jeanne
- Nunes Dani
- Oguey Tomeo
- Reist Daniel
- Rumley Kessie
- Shashivari Arnit
- Singy Lara
- Stauffer Anaé
- Trolliet Arthur

et de féliciter les heureux parents. ■

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

L'Administration communale sera fermée

**du vendredi 17 juillet
au vendredi 31 juillet inclus.**

En cas d'urgence, veuillez contacter
Eric Glauser, vice-syndic, au 079 271 15 58. ■

VOTRE AGENDA



Tour de Jeunesse de Villars-le-Terroir

Vendredi 15 et 16 mai

*Réservez les dates,
de plus amples informations vous parviendront!*



Fête nationale

Vendredi 31 juillet

Invitation à tous sur la Place de l'Eglise
dès 19h00
(repli à la Grande Salle en cas de pluie)



Séance du Conseil communal

Judi 16 juin à 20h
Complexe communal

La séance est ouverte au public.

*La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour
978 habitants*

Course des Dames

La traditionnelle excursion des dames de Villars-le-Terroir
et de leurs amies se déroulera le

Samedi 30 mai 2015

Rendez-vous à 7h15 sur le parking de la grande salle

*Un tout-ménage vous parviendra, vous dé-
voilànt quelques détails, ainsi que les moda-
lités d'inscription.*



**Du 30 mai au 19 septembre 2015, dé-
couvrez les œuvres d'art d'une qua-
rantaine d'artistes de renommée na-
tionale à travers un parcours d'exposi-
tion au cœur du patrimoine architec-
tural historique du Gros-de-Vaud.**

Le Gros-de-Vaud est une région déjà connue pour sa nature
et la diversité de ses paysages. Pour la première fois, Echallens
Région Tourisme et l'Espace culturel Assens ouvrent
les portes des églises et des temples de la région pour une
exposition d'art alliant balades et découvertes. En collabo-
ration avec plus de trente communes et paroisses du dis-
trict, ArtEdifices 2015 propose un regard nouveau sur l'art
actuel et sur notre patrimoine, à travers plusieurs circuits
réunissant les œuvres d'une quarantaine d'artistes suisses.
A l'intérieur et à l'extérieur des édifices, les artistes ont pu
choisir le site à même d'accueillir leur œuvre: leurs sculp-
tures, peintures, installations, vidéos ont été le plus sou-
vent conçues spécialement et s'intègrent avec respect au
lieu de culte et à l'architecture historique, fruit de leur col-
laboration avec les communes et paroisses hôtes.
Durant la saison, des animations, concerts et autres événe-
ments sont organisés sur différents sites du parcours d'ex-
position par les communes et associations locales.
Exposition tout public, visite libre. ■

www.echallens-tourisme.ch
www.espace-culturel.ch